

APPEL À PROJETS POLITIQUE JEUNESSE

1964-2024 : 60 ans de concertation pour l'eau
► La place des 15-25 ans dans le débat pour l'eau

© Ph. Frutier

Appel à projet 2025-2026

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie souhaite poursuivre, à travers cet appel à projets, sa politique visant à intégrer la voix de la jeunesse au débat public pour l'eau.

Il s'agit de faire émerger des projets « eau, biodiversité, urgence climatique, gouvernance » permettant l'implication de jeunes âgés de 15 à 25 ans. Cette implication s'exprimera à travers la réalisation de projets, mais également à travers la manière dont les jeunes exploiteront les connaissances acquises.

Les objectifs

Les projets doivent être durables et poursuivre les quatre objectifs suivants :

- Partager la connaissance sur au moins l'un des sujets suivants : l'eau, le changement climatique, la biodiversité ou la gouvernance.
- Comprendre les enjeux et agir en faveur de ces sujets.
- Faire connaître l'engagement des acteurs de l'eau, et celui des jeunes.
- Valoriser les initiatives prises par les jeunes pour participer au débat pour l'eau, et mettre en place une dynamique permettant de partager et de capitaliser sur leur expérience.

Critères d'éligibilité

Chaque projet doit aboutir sur :

- L'organisation d'un événement permettant de partager avec le plus grand nombre (minimum de 100 personnes) et de capitaliser sur les compétences acquises grâce au projet ;
- La création d'un support de communication au choix du Maître d'ouvrage.
- La reconnaissance individuelle de l'implication de chaque jeune (diplôme, lettre de recommandation ...)

Quel est le calendrier ?

La limite de réception des demandes est fixée au **30 novembre 2025**

Retrouver tous
les éléments ici



<https://urls.fr/p9P8OJ>

Contact

Responsable de l'action internationale
et de la politique jeunesse
Christine DERICQ
c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Comment faire acte de candidature ?

Les dossiers devront parvenir à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie via la nouvelle plateforme de dépôt des demandes d'aides en ligne RIVAGE (rubrique « communication, information, participation du public »)

<https://www.eau-artois-picardie.fr/rivage-la-nouvelle-plateforme-de-depot-des-demandes-daides-de-lagence-de-leau-artois-picardie>

Retour d'expérience

Chaque projet fera l'objet d'une fiche de « retour d'expérience », indispensable au paiement des aides de l'Agence de l'Eau, rédigé selon cette trame :

1 - Le projet

- Les réussites du projet,
- Les difficultés rencontrées,
- Les atouts et les enjeux du sujet choisi,
- L'acquisition des connaissances et des compétences par les 15-25 ans.

2 - L'implication des jeunes et la reconnaissance de leur implication

- Le nombre de jeunes impliqués dans le projet,
- Les moyens déployés pour impliquer les jeunes,
- Les actions menées par les jeunes en autonomie,
- Le mode de reconnaissance de leur implication.

3 - La valorisation

- Le type de support de valorisation choisi,
- L'événement organisé pour présenter le projet,
- Les publics touchés par la valorisation du projet.